

Bulletin de déclaration

(uniquement pour les œuvres non éditées ne pouvant être déclarées en ligne*)

*Musique de film, série, publicité, Arrangement, Adaptation, Œuvre avec auteur et/ou compositeur du domaine public, Œuvre utilisant de la musique ou du texte libre de droit, Musique symphonique et électroacoustique, Conte musical, Parodie, Œuvre de plus de 15 minutes.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la notice explicative au verso du bulletin.

A TITRE DE L'ŒUVRE							
TITRE DE L'EOVRE							
Sous-titre Sous-titre							
B DÉSIGNATION DE L'ŒUVRE							
Durée * h s Genre *							
① En cas d'arrangement : exploitations (destinations) autorisées : ☐ toutes ou ☐ déterminées (le cas écréférence du support, de la tournée)	chéant, préciser la						
Date de la première exploitation / Code ISWC 2 T- 10 chiffres sans	point ni tiret ni espace						
Lieu ou diffuseur/exploitant							
Interprètes(s)							
Partie réservée à la Sacem							
ACC ADM							

1 Les pastilles renvoient à la notice explicative. Les renseignements marqués d'une* sont obligatoires.

Ces informations sont traitées par la Sacem (responsable de traitement) pour réaliser ses missions de gestion collective en application du Code de la propriété intellectuelle. Elles sont destinées à la Sacem et ses partenaires et conservées pendant les durées de prescriptions légales applicables. Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, merci de remplir le formulaire dédié accessible à partir de la page « Politique de confidentialité » du site sacem.fr.



Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique

Société civile à capital variable - 775 675 739 - RCS Nanterre 225, avenue Charles-de-Gaulle 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex WWW.SACEM.fr



C NOM E	DU GROUPE						
			D'EXÉCUTION PUBLIQUE (DEP)				
ET DES DROITS DITS "RADIO MÉCANIQUES" (DR) En cas de pluralité d'ayants droit au sein d'une ou de plusieurs catégories (auteurs, compositeurs, adaptateurs, arrangeurs)							
Modalités applicables à partir du 1er janvier 2019 uniquement à toute nouvelle œuvre déclarée et uniquement à celles-ci. ☐ Nous souhaitons que le partage des droits de représentation ou d'exécution publique (DEP) et des droits dit "radio mécaniques*", au sein de chacune des catégories, suive celui des droits dits phonographiques (Phono). → Voir notice explicative - paragraphe 3 au verso. * Cf. articles 76 et suivants du Règlement général.							
E CRÉAT	TEURS DE L'ŒUVRE						
CRÉATEUR I	N°1						
Nom*			Pour cette œuvre je suis* 5 Ma part en Phono est de 7 Compositeur %				
Prénom*			□ Auteur %				
Pseudonyme			☐ Arrangeur %				
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe C	_ , ,				
	Signature	Code international 4	COAD , , , ,				
CRÉATEUR I	N°2						
Nom*			Pour cette œuvre je suis * 5 Ma part en Phono est de				
Prénom*			☐ Compositeur %				
Pseudonyme			☐ Auteur %				
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe C	☐ Arrangeur %				
	Signature	OUI NON Code international	✓ □ Adaptateur , % COAD				
	Olgridadio	Code international 4	COAD				
CRÉATEUR I	N°3						
Nom*			Pour cette œuvre je suis * 5 Ma part en Phono est de				
Prénom*			☐ Compositeur , %				
Pseudonyme			☐ Auteur , %				
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe 🕝	☐ Arrangeur , %				
	Ciana atuma	OUI NON	☐ Adaptateur , %				
	Signature	Code international 4	COAD				
CRÉATEUR I	N°4		Pour cette œuvre je suis * 5 Ma part en Phono est de				
Nom*			☐ Compositeur %				
Prénom*			☐ Auteur %				
Pseudonyme			☐ Arrangeur %				
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe COUI NON	,				
	Signature	Code international 4	COAD				

CREATEUR	N°5		*	A
Nom*			Pour cette œuvre je suis * Compositeur	5 Ma part en Phono est de *
Prénom*			 ☐ Auteur	, %
Pseudonyme			☐ Arrangeur	. %
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe COUI NON		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Signature	Code international 4	COAD	, /0
CRÉATEUR	N°6			
Nom*			Pour cette œuvre je suis*	5 Ma part en Phono est de *
Prénom*			☐ Compositeur	, %
Pseudonyme			☐ Auteur	, %
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe 🧲	☐ Arrangeur	, %
	Signature	OUI NON	☐ Adaptateur	, %
	Signature	Code international 4	COAD	
CRÉATEUR	N°7		Pour cette œuvre je suis *	5 Ma part en Phono est de
Nom*			Compositeur	Ma part en Phono est de
Prénom*			☐ Auteur	%
Pseudonyme			 ☐ Arrangeur	, %
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe C	_	, %
	Signature	Code international 4	COAD	, 76
CRÉATEUR	N°8			
Nom*				5 Ma part en Phono est de *
Prénom*			☐ Compositeur	, %
Pseudonyme			☐ Auteur	, %
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe C	☐ Arrangeur	, %
	Signature	OUI NON C	☐ Adaptateur COAD	, %
	Olgitataro	Code international 4	COAD	
CRÉATEUR	N°9		Pour cette œuvre je suis *	5 Ma part en Phono est de *
Nom*			□ Compositeur	%
Prénom*			☐ Auteur	, %
Pseudonyme			☐ Arrangeur	, %
*		Je fais partie du groupe indiqué au paragraphe COUI NON	☐ Adaptateur	, %
	Signature	Code international 4	COAD	,
Fait le	/			

NOTICE EXPLICATIVE

Ce bulletin de déclaration est la « carte d'identité » de l'œuvre.

PIECES À JOINDRE POUR LE DÉPOT

- pour la musique : une partition complète ou un support sonore
- pour le texte : une reproduction du texte sur support papier

MODE D'EMPLOI POUR COMPLÉTER LE BULLETIN

- → Ce document doit être impérativement signé par tous les ayants droit de l'œuvre.
- → Si vous avez effectué des emprunts (notamment : samples) à une œuvre préexistante, quelles que soient leur nature et leur durée, vous êtes susceptibles d'engager votre responsabilité à l'égard des ayants droit de cette dernière. Il vous appartient donc d'obtenir leur autorisation préalable.
- 1 EXPLOITATIONS (DESTINATIONS) DE L'ARRANGEMENT : si l'œuvre comprend un arrangement, il convient de préciser si l'arrangement est autorisé pour :
- toutes les exploitations : l'arrangeur perçoit sa part, quelle que soit l'exploitation qui est faite de l'œuvre
- certaines exploitations déterminées : types d'exploitation pour lesquels l'arrangeur est autorisé à bénéficier de droits d'auteur. Préciser la référence du support, de la tournée...
- 2 CODE INTERNATIONAL DE L'ŒUVRE (ISWC) : à mentionner si vous en avez connaissance, lorsque l'œuvre a fait l'objet d'un précédent dépôt dans un autre organisme de gestion collective.
- 3 PARTAGE DES DROITS DE REPRÉSENTATION OU D'EXÉCUTION PUBLIQUE (DEP) ET DES DROITS DITS "RADIO MÉCANIQUES" (DR)

Cette rubrique vous concerne uniquement s'il y a plusieurs ayants droit au sein d'une ou de plusieurs catégories auxquelles vous appartenez (auteurs, adaptateurs, compositeurs, arrangeurs).

Pour les DEP:

Le Règlement général de la Sacem prévoit que la répartition des droits de représentation ou d'exécution publique se fait par fractions égales : 1/2 pour le ou les auteurs, 1/2 pour le ou les compositeurs. Le partage au sein de chaque catégorie est effectué de manière égalitaire.

Pour les DR:

La répartition des droits dits « radio mécaniques » (redevances collectées par la Sacem en matière de fabrication et d'usages de reproductions mécaniques des œuvres par les chaînes de télévision, les radios et les entrepreneurs de spectacle) est également fixée par le Règlement général (cf. articles 76 et suivants). Le partage au sein de chaque catégorie est effectué de manière égalitaire.

Il vous est toutefois possible, sans déroger au partage des DEP et DR établi entre les différentes catégories, d'opter pour une répartition qui suive celle des droits de reproduction mécanique, à l'intérieur de chaque catégorie. Dans ce cas, il convient de cocher la case prévue dans la rubrique **D** du bulletin de déclaration. Ces modalités sont applicables à partir du 1er janvier 2019 uniquement à toute nouvelle œuvre déclarée et uniquement à celles-ci.

Il en est de même s'agissant des catégories arrangeurs et adaptateurs, dans le respect des quotes-parts en droits de représentation ou d'exécution publique et droits "radio mécaniques" à leur revenir en application du Règlement général de la Sacem.

VOTRE « CODE INTERNATIONAL » (IPI-NAME-NUMBER) OU, À DÉFAUT, VOTRE « COAD » (COMPTE AYANT DROIT) : Votre code international figure sur votre carte de membre; votre COAD sur vos relevés de droits d'auteur.

5 QUOTE-PART DES DROITS PHONOGRAPHIQUES (Phono). Il s'agit de la répartition, entre les différents ayants droit, des redevances collectées par la Sacem au titre de la reproduction mécanique de l'œuvre, en particulier sur tous supports sonores et audiovisuels. Le total des parts doit être égal à 100%.

Pour toute précision, vous pouvez contacter la Sacem en utilisant le formulaire de contact du site createurs-editeurs.sacem.fr ou au 01.47.15.47.15